

# Lire dans les centres de loisirs

Dans le Maine et Loire, la Fédération des Œuvres Laïques et l'Union Départementale des Associations Familiales coordonnent ensemble le dispositif Lire et Faire Lire.

Sylvie Douet, Coordinatrice pour la Ligue de l'enseignement nous parle de l'expérience de son département dans la mise en place de l'opération « Sacs de Pages » et plus généralement des interventions des bénévoles Lire et faire lire dans les centres de loisirs.

## Depuis combien de temps l'opération « Sacs de Pages » est-elle mise en place dans le Maine et Loire ?

Sur le département, depuis 2007, en ce qui concerne l'intervention de bénévoles de Lire et faire lire dans les accueils de loisirs, il existe un fort partenariat avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale (DDJDCS). C'est dans ce contexte partenarial que nous avons proposé deux opérations pour intervenir dans les accueils de loisirs : le Prix Chronos Vacances et Sacs de Pages. Les bénévoles de Lire et faire lire sont invités à participer à ces opérations, soit à l'une, soit aux deux.

## Est-ce qu'en parallèle de la mise en place de « Sacs de Pages », des séances de lectures Lire et faire lire ont lieu toute l'année dans les centres de loisirs ?

Depuis plusieurs années, quelques structures éducatives (accueils de loisirs et maison de quartier) reçoivent des lecteurs les mercredis et pendant les vacances scolaires tout au long de l'année. Par ailleurs, de plus en plus, les structures font la demande d'interventions des bénévoles Lire et faire lire sur d'autres temps de vacances que les congés d'été.

## En quoi est-ce différent d'intervenir dans les centres de loisirs par rapport aux autres structures d'accueil ?

En ce qui concerne le conventionnement, il n'y a pas de différence. Il est important de cadrer l'intervention des bénévoles avec les responsables de la structure accueillante, indifféremment du type de structure. Les interventions programmées dans les centres de loisirs sur le temps péri ou extrascolaire pendant l'année scolaire, sont définies, comme dans les autres structures, entre le bénévole et le responsable de la structure.

Dans notre département, pour l'opération Sacs de Pages, sur la période des vacances estivales, les bénévoles sont invités à réfléchir sur le projet pédagogique avec les animateurs et responsables de structures. Ces rencontres permettent de se connaître et de planifier les interventions.

## A quelle fréquence ont lieu les lectures dans les centres de loisirs ?

La plupart des conventions inscrivent des interventions sur une ou deux périodes dans l'été. En fonction des projets d'animation choisis par les animateurs et les lecteurs, le

rythme des interventions peut être très différent d'une structure à l'autre. Par exemple, pour mener à bien un projet comme un prix littéraire, il est préférable que les lectures soient conduites sur une même semaine pour permettre à un même groupe d'enfants de participer et de voter. Aussi, dans ce contexte, les lecteurs interviennent à hauteur de quatre à cinq fois dans la semaine, et ce une ou deux fois dans l'été.

Autre exemple, avec une municipalité, une convention a été signée pour l'intervention d'un bénévole deux fois par semaine « au pied d'un bâtiment », au sein d'un quartier populaire sur plusieurs périodes de l'été.

Je pense également à la situation d'une autre bénévole qui intervient, elle, de par sa grande disponibilité, tout l'été en fin de matinée et début d'après-midi, auprès de deux groupes distincts. Elle déjeune sur place avec l'équipe et les enfants.

Il n'y a pas de bonnes formules ; cela dépend de la disponibilité des bénévoles et de la demande des structures.

## Est-ce que les bénévoles qui interviennent dans les centres de loisirs interviennent également dans d'autres structures ?

Oui ! Les bénévoles qui interviennent l'été dans les centres de loisirs ont également des lectures dans des écoles sur le temps périscolaire. Certains lisent des histoires aux enfants également pendant le temps des vacances de la Toussaint, d'hiver ou de printemps.

## En quoi les formations pour lire dans les centres de loisirs te semblent-elles spécifiques ?

Elles sont nécessaires pour créer des liens entre les différents interlocuteurs d'un projet créé autour du livre. Les directeurs de structures, les animateurs, les coordinateurs et les bénévoles Lire et faire lire, lors de ces formations, apprennent à se connaître pour, dans le cadre des activités, pouvoir se reconnaître et mieux agir ensemble. La distance qui peut exister entre chacun au début de ces formations ne persiste pas longtemps. Entre tutoiement et échanges, les différents protagonistes pensent et réfléchissent ensemble. Un deuxième point me semble essentiel : légitimer la place du livre dans les accueils de loisirs ! Comme le sport ou d'autres activités, il est important de redonner du sens à la lecture sur le temps des loisirs. Pour ce faire, de bonnes conditions d'accueil sont indispensables : moments et espaces à penser, moyens à mettre en œuvre pour donner une véritable place au livre dans les structures éducatives, et en particulier dans les accueils de loisirs.

Redonner du sens à la lecture sur le temps des loisirs



# Sacs de Pages 2013 sur le thème de la citoyenneté

Lancée pour les prochaines vacances d'été, l'opération « Sacs de Pages » permettra de lire des livres sur les droits et les devoirs de chacun, la vie en communauté, le lien social..... Cette édition reprend le thème de « l'année européenne des citoyens 2013 ».



Depuis 2005, dans le cadre de l'opération « Sacs de pages », une sélection d'ouvrages est proposée pour permettre aux bénévoles de Lire et faire lire de partager avec les enfants leur plaisir de la lecture dans les centres d'accueil collectif de mineurs (centres de vacances, centres de loisirs).

Un Livret d'accompagnement, glissé dans les sacs avec les livres, donne quelques idées pour prolonger les lectures par des jeux et animations. L'Association Pierre Bellon rejoint pour les partenaires de cette opération ce qui permettra de lui donner plus d'ampleur notamment en proposant des formations « Lire dans les centres de loisirs » pour les bénévoles.

Grâce au soutien du Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative (DJEPVA), du Ministère de la Culture et de la Communication, de Bolloré Thin Papers et de 18 maisons d'éditions, lors de l'édition 2011-2012, des bénévoles ont lu des livres à plus de 9000 enfants dans 326 centres inscrits. 3000 livres ont été distribués grâce à Albin Michel Jeunesse, Bayard Editions, Belin, les Editions des Braques, Cadex Editions, Casterman Jeunesse, Didier Jeunesse, l'Ecole des loisirs, Hatier Jeunesse, HongFei Cultures, La Joie de Lire, Magnard, MeMo, Milan, Père Castor Flammarion, Editions Le Pommier, Ricochet, Sarbacane. Nous les remercions chaleureusement !

## Deux questions posées à ... Julien Chavanne, Délégué général de l'Association Pierre Bellon

### Quel est l'objectif de votre Association ?

Association de préfiguration d'une fondation reconnue d'utilité publique, elle a été créée en 2011 à titre personnel par Pierre Bellon, fondateur du groupe Sodexo, dans le but d'agir pour le développement humain en France et à l'étranger.

Avec le soutien financier d'actions menées par nos partenaires auprès des personnes en difficulté et de leurs familles, elle souhaite mettre l'homme au cœur du développement.

La réalisation du potentiel, l'amélioration de la vie au travail et l'alphabétisation sont les trois thèmes d'action prioritaires de l'Association, avec une approche globale et préventive menée sur le long terme.

### Pourquoi soutenir l'opération « Sacs de Pages » ?

L'Association soutient cette initiative de Lire et Faire Lire pour trois ans afin de contribuer au développement du plaisir de lire des enfants dès le plus jeune âge. L'éveil du goût de la lecture, la transmission d'histoires et le temps de partage offerts par vos bénévoles sont en effet essentiels pour développer le désir d'apprendre à lire et écrire.

Notre soutien à « Sacs de Pages » a pour objectif d'augmenter son impact quantitatif et de créer des formations pour les bénévoles utiles à leurs lectures quotidiennes.

ASSOCIATION PIERRE BELLON  
*Agir pour le développement humain*

## Sacs de Pages est une opération labellisée

En 2012 :

 Année européenne du **vieillessement actif** et de la **solidarité intergénérationnelle 2012**



En 2013 :

